



Contact:

**Julie BARON**

Éducatrice de jeunes enfants

Tél : 06-26-80-25-35

Adresse:

1 Impasse de la digue, 31130 Flourens

Mail:

ram.histoiresdebambins@mutualite-mhg.fr

Site internet du RPE :

lien sur les sites de la mairie de Flourens et  
de Pin Balma



ACCUEIL:

TEMPS D'ÉVEIL, ANIMATIONS

LE VENDREDI DE 9H30 À 12H

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

LE VENDREDI DE 12H30 À 17H30

Le RPE,  
qu'est ce que  
c'est ?

Ni organisme employeur, ni  
lieu de garde, **ce service  
gratuit de proximité animé  
par un professionnel de la  
petite enfance** destiné aux  
parents/futurs parents ainsi  
qu'aux professionnels de  
l'accueil individuel  
(assistants maternels et  
garde à domicile).



**RPE**  
Relais  
Petite  
Enfance

"Histoires de  
bambins"

**Un espace pour les professionnels de  
la petite enfance, les enfants et les  
parents:**

Accompagnement

Informations

Echanges

Animations

Partenariats

Secret professionnel

Communes associées: Flourens et Pin Balma

## Pour les parents

- \*Une **information sur les modes d'accueil**
- \*Une **liste** des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.
- \*Des **explications** sur la relation contractuelle avec le salarié.
- \*Des **informations** d'ordre générales sur les **droits et les devoirs d'un employeur**
- \*Un **accompagnement** dans votre rôle de parent.

## Pour les enfants

- \*Des **temps de jeux, des ateliers d'éveil**, d'expérimentations et de découvertes adaptés aux tout-petits.
- \*Ces temps collectifs permettent aux enfants d'aller à la **rencontre** d'autres enfants et adultes.



## Pour les professionnels de l'accueil individuel

- \*La **diffusion** de vos coordonnées et/ou de vos disponibilités d'accueil auprès des familles.
- \*Une **information actualisée** sur vos droits, votre statut, vos obligations...
- \*Des **opportunités** d'enrichissement professionnel
- \*Une **écoute, un échange et un soutien** dans votre pratique professionnelle quotidienne

## Pour les futurs professionnels:

- \*Des **informations sur le métier**, les conditions d'exercice et les démarches liées à l'agrément.

## L'animateur responsable

- \*Agit en complémentarité avec les partenaires du territoire
- \***Organise un accueil** personnalisé de qualité:
  - Confidentialité et neutralité
  - Respect du bien-être de l'enfant
  - Professionnalisation de l'accueil
- \***Orienté**, pour des cas particuliers, vers les services spécialisés

Les enfants sont au cœur du projet  
L'objectif du relais est de participer au bien être de l'enfant en proposant un espace aménagé, des jeux et ateliers respectant le rythme de chacun, ainsi que des intervenants proposant un réel intérêt pédagogique...

